

## **Le vélo de ville ne connaît pas la crise**

**Malgré une baisse des ventes de vélos de 6% en France (avec un recul de 4,5% seulement du chiffre d'affaires) dans un contexte de baisse mondiale de 12%, le vélo de ville résiste bien face à la crise avec une part des ventes sur l'ensemble des produits qui ne cesse d'augmenter : elle est passée de 22% en 2008 à 25% en 2009. Les ventes de vélos de ville ont progressé de 7% et celles des vélos à assistance électrique (VAE) de 64% en un an, avec 23 700 unités vendues !**

Le Club des villes et territoires cyclables se réjouit de ces données encourageantes qui montrent que le développement de l'usage du vélo est une tendance lourde qui rencontre l'adhésion des citoyens et des consommateurs.

Mais il déplore que, malgré ce contexte, cet outil au service de la mobilité durable ne soit pas pris au sérieux par l'Etat dans notre pays. « *Malgré les promesses de 2004, aucun Plan national vélo, aucune campagne nationale de promotion, aucune mesure économique incitative ! Le vélo n'a pas été invité au Grenelle de l'Environnement, au Plan de relance ni au grand emprunt national malgré nos propositions et nos démarches répétées auprès du Gouvernement. C'est un signe regrettable en direction des consommateurs et citoyens écoresponsables. L'Etat ne participe pas à cet effort qui est demandé à tous pour changer de comportement de mobilité* » a souligné Jean-Marie Darmian, président du Club des villes et territoires cyclables.

Les chiffres 2009 de l'Observatoire du commerce de cycles\* révèlent ainsi que **la Grande-Bretagne est passée devant l'Allemagne et la France en nombre de vélos vendus par habitant grâce à la politique incitative de l'Etat**. La France reste le 4<sup>ème</sup> pays au monde consommateur de cycles par habitant avec 3.132.300 vélos vendus en 2009.

**La montée en gamme des vélos se confirme**, avec une augmentation du prix moyen d'un vélo de 262 € à 266 €. La marge de progression pour rattraper les pays du nord de l'Europe, où le prix moyen d'un vélo à l'achat est compris entre 500 € et 700 €, reste encore importante.

Le Club des villes et territoires cyclables rappelle le constat partagé par la filière des professions du cycle : **pour que l'usage, les ventes et la qualité des vélos achetés continuent de progresser, l'amélioration de l'offre de stationnement est capitale et doit mobiliser les efforts des collectivités, des opérateurs de transport, des acteurs de l'habitat, des entreprises et de l'Etat.**

*\*Les chiffres 2009 de l'Observatoire du commerce de cycles ont été rendus publics le 8 avril 2010, par le Conseil National des Professions du Cycle – [www.tousavelo.com](http://www.tousavelo.com)*

**Claude Lisbonis Communication / CLC**

T. +33 (0)1 42 02 17 40 / 06 20 67 18 66 – [c.lisbonis.com@wanadoo.fr](mailto:c.lisbonis.com@wanadoo.fr)

Le Club des villes et territoires cyclables, créé en 1989 par 10 villes pionnières, regroupe aujourd'hui plus de 1 000 collectivités – villes, agglomérations, départements, régions. **[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org)**